Charte Safety My Priority

La Confédération Construction vous invite à signer la **charte Safety My Priority**. En effet, travailler en toute sécurité doit être la priorité pour réduire le nombre d'accidents du travail.

Nous appelons tous les entrepreneurs, et leurs partenaires impliqués dans le processus de construction, à s'engager activement pour atteindre cet objectif. Pour qu'à l'avenir, tous nos chantiers soient des lieux de travail à la fois sûrs et sains !

Pourquoi cette charte ? Parce que

- ✓ tous les accidents dans la construction peuvent et doivent être évités
- ✓ tout le monde, du chef d'entreprise à l'ouvrier, est responsable de la sécurité et de la santé au travail
- ✓ travailler dans la construction doit se faire sans accidents

Par conséquent, je m'engage à

- ✓ donner la priorité absolue à la sécurité au travail
- ✓ inciter tous mes collaborateurs à adopter un comportement sûr
- ✓ appliquer ces principes sur tous les chantiers et lieux de travail
- ✓ convaincre mes sous-traitants et autres partenaires de m'imiter

Je soussigné, philippe zivic, gérant van vaulet,
soutiens pleinement cette campagne de sensibilisation
et m'engage à y participer.

Nom de mon entreprise : vaulet

Mon nom et ma fonction dans l'entreprise : philippe zivic

Date : 19-07-2019

Confédération Construction
Construction, énergie & environnement

safety my priority

safetymypriority.be